

## Jusqu'où Erdogan veut-il pousser ses pions ?

Billet du lundi du 7 septembre 2020 par Jean-Bernard Pinatel\*. Retrouvez son exposé ci-dessous.

La France, Chypre, la Grèce, et l'Italie, ont lancé le 26 août l'initiative Eunomia, afin de « *contribuer à la baisse des tensions en Méditerranée orientale* ». Eunomia se traduira par une série d'exercices interarmées. Le premier se tiendra sur trois jours, entre Chypre et la Grèce, et rassemblera les quatre pays de l'initiative. La France a déployé dès le 24 août trois *Rafale* de la 4<sup>e</sup> escadre de chasse de Saint-Dizier. La France aligne en outre la frégate *La Fayette*, actuellement en mission MEDOR (Méditerranée orientale). Deux *Rafale* et le *La Fayette* avaient déjà participé à un exercice commun avec Chypre début août. Les chasseurs s'étaient ensuite posés en Crète, en forme de soutien à la Grèce. L'Italie a déployé une frégate, Chypre des hélicoptères et un navire, et la Grèce des *F-16*, des hélicoptères, et une frégate. Furieux de cette initiative, Erdogan a insulté la France et son Président qu'il a jugé « *en état de mort cérébrale* », et le 30 août il s'en est pris ouvertement à Athènes déclarant à propos des ressources gazières qu'il convoite illégalement :

« *Le peuple grec accepte-t-il ce qui va lui arriver à cause de ses dirigeants cupides et incompetents ? Lorsqu'il s'agit de combattre nous n'hésitons pas à donner des martyrs. Ceux qui s'érigent contre nous en Méditerranée sont-ils prêts aux mêmes sacrifices ?* »

Erdogan veut retrouver le leadership spirituel et temporel que la Sublime Porte a exercé sur le pourtour méditerranéen, en Irak, et sur la péninsule arabe.

Sa stratégie se déploie à plusieurs niveaux sur lesquels il est, plus ou moins, en position de force.

**Au niveau spirituel**, il se voit incarner le renouveau islamique que voulait promouvoir Al Banna lorsqu'il créa les Frères Musulmans en 1933, et il veut s'en servir comme levier pour reconstituer l'Empire ottoman. La transformation de Sainte-Sophie en mosquée dans l'ancienne capitale de l'Empire byzantin constitue la preuve éclatante de son objectif islamique. Pour le mettre en œuvre, Erdogan s'appuie à l'intérieur de la Turquie sur le « Parti de la justice et du développement » ou AKP (Adalet ve Kalkınma Partisi) qui, malgré une érosion récente due aux difficultés économiques, reste le socle de son pouvoir.

**Au niveau diplomatique**, Recep Tayyip Erdogan se comporte comme le successeur des califes ottomans, agissant comme si le XX<sup>e</sup> siècle n'avait pas existé. Il développe une stratégie révisionniste, qui consiste à s'affranchir de tous les traités internationaux comme celui de Lausanne de 1923, et de ceux qui établissent le droit maritime international. Il vient de concrétiser cette stratégie près de l'île grecque de Kastellórizo, située à trois kilomètres de la Turquie, en y envoyant prospecter un bâtiment de recherche sismique escorté par des navires de guerre. La nature grecque de cette île a été reconnue par le Traité de Lausanne que la Turquie n'a d'ailleurs pas ratifié. Cette stratégie est habile car créant un fait accompli, il rend ainsi responsables d'escalade les grecs si ceux-ci décidaient d'employer la force pour l'obliger à se retirer de leur Zone

économique exclusive (ZEE). A Ankara le 13 août, il menace de nouveau : « *Nous disons que si vous attaquez notre Oruc Reis (le bâtiment de recherche sismique), vous aurez à payer un prix très élevé* ».

**Au niveau militaire**, il dispose une armée de terre importante presque entièrement déployée dans les zones de peuplement kurdes et aux frontières de la Syrie et de l'Irak. Et d'une bonne aviation mais d'une marine qui n'est pas compétitive face aux grandes marines occidentales car elle ne possède ni SNA ni porte-avion. La France seule, avec ses 5 SNA<sup>[1]</sup> dont trois sont opérationnels en permanence, est capable d'envoyer par le fond la flotte turque de méditerranée orientale. Ainsi, Erdogan n'a pas les moyens maritimes de ses ambitions. Néanmoins, la très grande proximité de la côte turque d'une vingtaine d'îles grecques comme Kastellorizo rend leur conquête possible par surprise sans réelle supériorité maritime, alors que leur reprise demanderait aux Grecs des moyens sans commune mesure avec ceux utilisés pour les occuper.

**Au niveau économique**, même si récemment la Turquie cherche à diversifier ses échanges vers la Russie, l'Irak et les pays du Golfe, elle reste très vulnérable à des sanctions économiques européennes. En effet, L'Union européenne à 28 demeure le premier partenaire commercial de la Turquie avec une part de marché stable (42% en 2018 et 41% en 2019). La Turquie a exporté pour \$ 83 Mds de biens vers l'UE, qui absorbe ainsi 48,5% des exportations turques (contre 50% en 2018), et a importé pour \$ 69 Mds de biens en provenance de l'UE (34,2% des importations turques), soit une baisse de 14% par rapport à 2018<sup>[2]</sup>.

### **Quelles sont les cartes diplomatiques dans la main d'Erdogan pour mener à bien sa stratégie pan-Ottomane ?**

Erdogan est conscient qu'il ne peut bénéficier de l'appui des USA dans sa stratégie de reconquête.

Ses attaques contre les Kurdes en Syrie ont été très critiquées au Sénat et à la Chambre des représentants outre-Atlantique. Aussi dès le coup d'état manqué, il s'est tourné vers Poutine qui y voit une opportunité conjoncturelle pour son industrie de la défense. Ainsi, le 5 avril 2018, la Turquie a acheté 4 systèmes S-400 à la Russie (contrat de \$ 2,5 Mds) plus performants que le Patriot américain. Et le 12 juillet 2019, Ankara recevait les premiers composants du système de défense russe S-400.

La réponse américaine ne s'est pas fait attendre. Mi-juillet 2019, les États-Unis ont annoncé la décision d'exclure la Turquie du programme de chasseur-bombardier de 5e génération F-35 Lightning II<sup>[3]</sup>. De plus, des voix se sont élevées au Congrès pour exclure la Turquie de l'OTAN car son achat des S-400 russes est une violation de l'embargo sur les armes <sup>[4]</sup>.

Cette stratégie de renversement d'alliance militaire a des limites car il est évident que compte tenu du rôle que joue l'église orthodoxe en Russie, Poutine n'abandonnera pas la Grèce en cas de crise militaire. Ses liens actuels avec Erdogan lui permettront probablement de jouer une fois de plus le rôle de médiateur pour une désescalade en Méditerranée orientale.

### **Ne pouvant bénéficier d'un appui ni de la Russie ni des Etats-Unis pour sa stratégie révisionniste et de reconquête, Erdogan a-t-il la capacité de dissuader l'UE de réagir face à une agression contre la Grèce ?**

La communauté turque en Europe représente environ 6 millions de personnes dont presque la moitié résident en Allemagne (2.7 millions) et 600.000 en France. Erdogan essaie de se servir de cette diaspora tant sur le plan religieux que politique, pour dissuader les Européens de toute condamnation, sanction, et voire une réaction militaire, à sa politique. Mais sa capacité d'influencer la politique des Etats européens est limitée notamment parce qu'une partie de cette immigration est Kurde (1 million en Allemagne, 250.000 en France)<sup>[5]</sup>. Par ailleurs, la communauté turque en France est bien mieux intégrée que la communauté d'origine arabe ; la preuve : la délinquance y est beaucoup moins élevée. Les accusations et les mots d'ordre prononcés par des mouvements fascistes turcs seront peu suivis par les citoyens franco-turcs. En revanche, Erdogan

entretient un réseau d'activistes nationalistes capables d'actions violentes comme ceux qui ont saboté les kiosques à journaux lorsque le Point avait comparé Erdogan à Hitler. Ces activistes sont manipulés par les services secrets turcs et sont capables de mener des assassinats ciblés contre les Kurdes et les Arméniens, mais ils sont bien suivis par la DGSI et ne sont pas capables de dissuader le Président français d'agir. Cette diaspora n'est qu'un des facteurs qui explique la modération d'Angela Merkel vis à vis de la Turquie, les liens historiques et économiques étant plus déterminants. En revanche, la menace d'une nouvelle vague de migrants n'est plus aussi crédible, la Bulgarie et la Grèce ayant fermé leurs frontières avec la Turquie, et renforcé leurs moyens de contrôle depuis la pandémie. De plus l'UE, non sans mal, a officiellement décidé de renforcer Frontex, qui disposera d'un contingent permanent de 10.000 garde-frontières et garde-côtes d'ici 2027 pour assister les pays confrontés à une forte pression migratoire.

## **Quelles peuvent être les options militaires d'Erdogan et les ripostes possibles de l'UE et donc les objectifs stratégiques d'Erdogan ?**

### **Option 1**

Il a les moyens militaires de s'emparer par surprise et par la force d'une ou plusieurs îles grecques qui sont à seulement 3-5 kilomètres de la côte turque, et probablement de les conserver, car la Grèce ne disposera pas des alliés nécessaires pour les reconquérir, le prix humain étant trop élevé.

En revanche, son exclusion de l'OTAN serait inévitable. Déjà, depuis le coup d'état en 2016 et l'achat de plusieurs batteries S-400 à la Russie, des voix s'élèvent aux USA comme celles du sénateur Lindsay Graham et du représentant Eliot Angel, et au Canada, pour exclure de l'OTAN les états qui ne partagent pas les valeurs « démocratiques ».

La France trouverait des alliés pour bloquer le soutien qu'il fournit actuellement aux milices islamiques qui contrôlent Misrata et Tripoli en Lybie, et interdire tout mouvement aux navires de commerce et à la marine de guerre turque en Méditerranée orientale.

Sur le plan économique, il est difficile de voir comment l'UE pourrait justifier des sanctions économiques contre la Russie à cause de la Crimée, et ne pas sanctionner économiquement la Turquie. Cette option militaire semble être déraisonnable car le prix à payer serait supérieur au bénéfice tiré, et Erdogan ne l'envisagerait que s'il était assuré d'une neutralité allemande et anglo-saxonne.

### **Option 2**

Erdogan pourrait poursuivre la recherche et la production illégale de gaz dans les ZEE qui, selon le traité de Lausanne et le droit maritime international, appartiennent à la Grèce et à Chypre<sup>[6]</sup>, faisant porter à ses deux états la responsabilité d'une escalade militaire.

Ainsi, lorsque Chypre a annoncé le 8 novembre 2019 avoir signé son premier accord d'exploitation de gaz, d'une valeur de \$ 9,3 Mds avec un consortium regroupant les sociétés anglo-néerlandaise Shell, l'américaine Noble, et l'israélienne Delek<sup>[7]</sup>, Ankara lui a contesté le droit de procéder à des explorations et à de la production dans sa ZEE, arguant que les autorités chypriotes-grecques, qui contrôlent le sud de Chypre, ne peuvent exploiter les ressources naturelles de l'île, tant qu'elle n'est pas réunifiée. Mais, presque simultanément en juin 2019, la Turquie annonçait l'envoi d'un second navire de forage pour explorer les fonds marins au nord de Chypre à la recherche de gaz naturel. Chypre a immédiatement délivré un mandat d'arrêt pour les membres d'équipage du bateau de forage turc, le Fatih.

Dès avril 2019, le département d'Etat américain avait exprimé sa préoccupation et demandé à la Turquie de ne pas poursuivre ses projets visant à entamer des activités de forage de gaz dans la "ZEE de Chypre".

A l'issue du sommet des sept pays d'Europe du Sud à La Valette, le 14 juin 2019, une déclaration commune

a été publiée enjoignant la Turquie de « *cesser ses activités illégales* » dans les eaux de la ZEE de Chypre. « *Si la Turquie ne cesse pas ses actions illégales, nous demanderons à l'UE d'envisager des mesures appropriées* »<sup>[8]</sup>, ont-ils ajouté.

Le ministère turc des Affaires étrangères a estimé samedi que cette déclaration était « biaisée » et contraire aux lois internationales.

Enfin, le 23 juillet 2020, en présence de son homologue chypriote Nicos Anastasiades à l'Élysée, le Président Macron a tenu « *à réaffirmer une fois de plus l'entière solidarité de la France avec Chypre et aussi avec la Grèce face à la violation par la Turquie de leur souveraineté. Il n'est pas acceptable que l'espace maritime d'un État membre de notre Union soit violé ou menacé. Ceux qui y contribuent doivent être sanctionnés.* »

## **Conclusion**

La déclaration du Président Macron ouvre une nouvelle étape dans les relations de l'UE et de la France avec la Turquie : celle des sanctions.

Le premier stade des sanctions serait des sanctions économiques ciblées. Elles accentueraient les difficultés économiques de la Turquie et éroderaient la base électorale de l'AKP, mais pourraient inciter Erdogan à choisir l'option militaire plutôt que de le calmer, car visiblement il est condamné à une sorte de fuite en avant.

L'autre option serait évidemment l'arraisonnement des bâtiments d'exploration et de production turcs dans les ZEE de la Grèce et de Chypre, ces derniers faisant partie de l'UE et de l'OTAN.

Cette option légitime risquerait de transformer ce différend en crise militaire aigüe. Néanmoins, si la diplomatie échouait, on ne voit pas comment à long terme la Grèce et Chypre pourraient accepter sans réagir cette violation de leur ZEE. Rien ne dit qu'ils ne le feront pas, même sans l'appui initial diplomatique de l'UE et militaire d'au moins une grande puissance navale comme la France.

En revanche si la Turquie décidait de s'emparer par surprise d'îles grecques en espérant l'absence de réaction militaire à court terme, l'UE serait obligée d'infliger à la Turquie les mêmes sanctions qu'elle a infligé à la Russie pour son coup de force sur la Crimée ; l'exclusion de l'OTAN serait alors en jeu.

Les récentes élections en Turquie ont montré la fragilisation de la base du pouvoir d'Erdogan notamment du fait des difficultés économiques. Il ne faut pas exclure que la fuite en avant nationaliste puisse lui paraître comme une solution pour sécuriser son pouvoir.

\*le Général (2s) Jean-Bernard Pinatel est Vice-président de Geopragma

<sup>[1]</sup> Le SNA à l'inverse des sous-marins classiques turcs est capable de rester en plongée tout le temps de s'y déplacer à grande vitesse ; alors qu'un sous-marin classique déchargerait ses batteries en quelques heures et devrait remonter son schnorkel pour les recharger. La furtivité d'un SNA est incomparable à celle d'un sous-marin classique. Pour mémoire, lors des manœuvres interalliées de Péan en 1998, le SNA Casabianca réussit à "couler" le porte-avions USS Dwight D. Eisenhower et le croiseur de classe Ticonderoga qui l'escortait. Lors de COMPTUEX 2015, un exercice mené par l'US Navy, le SNA Saphir a vaincu avec succès le porte-avions USS Theodore Roosevelt et son escorte, réussissant à "couler" le porte-avions américain

<sup>[2]</sup> Le poids des trois principaux clients de la Turquie (Allemagne, Royaume-Uni et Italie, qui représentent respectivement 15,4 Mds USD, 10,9 Mds USD et 9,3 Mds USD) recule en 2019 de même que les exportations vers les Etats-Unis (8,1 Mds USD, qui demeure le 5<sup>ème</sup> client et vers l'Espagne (7,6 Mds USD)

qui demeure le 6<sup>ème</sup> client de la Turquie. La part de la France (7<sup>ème</sup> client) parmi les clients de la Turquie est passée de 4,3% en 2018 à 4,5% en 2019, soit une progression constante depuis 2017. A l'inverse, les exportations vers l'Irak (4<sup>ème</sup> client) augmentent de 7,8% (9 Mds USD) de même que celles vers la Hollande (8<sup>ème</sup> client, +14,4%), vers Israël (+11,9%) qui devient le 9<sup>ème</sup> client et vers la Russie (+13,4%) qui devient le 11<sup>ème</sup> client de la Turquie. In fine, on notera que les exportations des principaux fournisseurs de la Turquie ont toutes enregistré des baisses importantes en 2019 par rapport à 2018, sauf la Russie.

[3] Ergodan au Salon international de l'aéronautique et de l'espace MAKS qui s'est tenu dans la région de Moscou du 27 août au 1er septembre 2019 se fait présenter [Su-57 « Frazor »](#), le nouveau chasseur-bombardier russe de 5e génération. D'après plusieurs agences de presse dont Associated Press le président turc a demandé à M. Poutine si cet appareil était « disponible à la vente pour des clients et Poutine a répondu oui.

[4] Le 20 août 2020, Monsieur Cardin un haut administrateur de la commission des affaires étrangères du Sénat a envoyé une lettre au secrétaire d'État **Rex Tillerson** et au secrétaire au Trésor **Steve Mnuchin** au sujet de l'achat des S-400 par la Turquie où il indique : « *La législation impose des sanctions à toute personne qui effectue une transaction importante avec les secteurs de la défense ou du renseignement de la Fédération de Russie* », a déclaré M. Cardin dans la lettre. M. Cardin a également demandé à l'administration Trump d'évaluer comment l'achat turc pourrait affecter l'adhésion de la Turquie à l'OTAN et l'aide américaine à la sécurité à Ankara.

[6] L'indépendance de l'île est proclamée en 1960. En 1974 le régime des colonels au pouvoir en Grèce fomentent un coup d'Etat afin d'annexer l'île. Des soldats turcs débarquent alors dans le nord. Ils créent la République Turque de Chypre du Nord (38% du territoire), reconnue uniquement par la Turquie, soumise à un embargo et trois fois plus pauvre que le sud de l'île. Les Chypriotes grecs réfugiés dans le sud sont expropriés. L'armée turque est présente dans le Nord de l'île.

[7] La licence d'exploitation, d'une durée de 25 ans, concerne le champ gazier Aphrodite, le premier découvert au large de l'île méditerranéenne, par la société Nobel en 2011. Ses réserves sont estimées à 113 milliards de mètres cubes de gaz.

[8] « Nous réitérons notre soutien et notre entière solidarité avec la République de Chypre dans l'exercice de ses droits souverains à explorer, exploiter et développer ses ressources naturelles dans sa zone économique exclusive, conformément au droit de l'UE et au droit international. Conformément aux conclusions précédentes du Conseil et du conseil européen, nous rappelons l'obligation incombant à la Turquie de respecter le droit international et les relations de bon voisinage. Nous exprimons notre profond regret que la Turquie n'ait pas répondu aux appels répétés de l'Union européenne condamnant la poursuite de ses activités illégales en Méditerranée orientale et dans la mer Égée et nous manifestons notre grande inquiétude au sujet de réelles ou potentielles activités de forage au sein de la zone économique exclusive de Chypre. Nous demandons à l'Union européenne de demeurer saisie de cette question et, au cas où la Turquie ne cesserait pas ses activités illégales, d'envisager les mesures appropriées, en toute solidarité avec Chypre ».

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/06/14/sommet-des-pays-du-sud-de-lunion-europeenne>